

Récupération des Composés Volatils Organiques (COV)

Vos bénéfices :

- Moins d'émissions de COV
- Réduction des coûts de production
- Sécurisation de votre projet



Le challenge industriel

Les industries manufacturières sont soumises au respect de la réglementation internationale et locale pour les émissions polluantes telles que les Composés Organiques Volatils (COV).

Quand les émissions de COV ne peuvent pas être empêchées, des méthodes de récupération de solvants sont les Meilleures Techniques Disponibles (MTD).

Parmi les méthodes de récupération de COV, l'azote est capable de :

- traiter les vapeurs de COV par **condensation cryogénique**,
- régénérer par **adsorption** les adsorbants.

La solution Air Liquide

Les experts Air Liquide peuvent intervenir pour :

- des études de faisabilité (analyses de vos émissions, sélection des technologies, études économiques),
- le design de l'équipement et son installation en partenariat avec des bureaux d'ingénieries spécialisés,
- la fourniture d'azote et son installation de distribution.

Air Liquide fournit des solutions de récupération de COV depuis trois décennies.

Vos avantages

- Moins d'émissions de COV

Nos méthodes de récupération permettant de réduire vos COV sont respectueuses de l'environnement. Nos techniques de réduction n'émettent pas d'émissions supplémentaires telles que les dioxines.

L'efficacité de l'abattement est supérieure à 99 %.

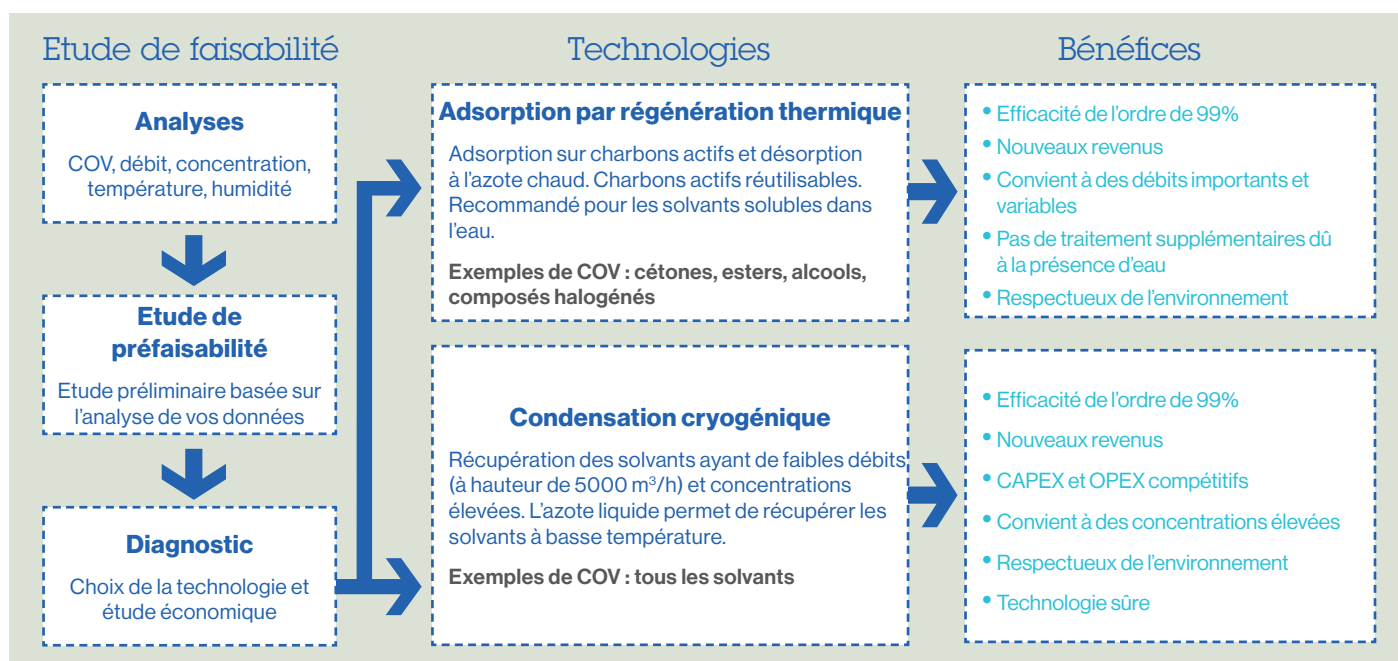
- Réduction des coûts de production

La solution Air Liquide permet de réduire vos coûts de production. Notre diagnostic et le bon dimensionnement des équipements permettent de valoriser les solvants récupérés. Ces solvants ainsi récupérés à des puretés élevées peuvent être réutilisés directement dans votre procédé. Selon la technologie utilisée, l'azote gazeux peut être recyclé dans votre procédé également.

- Sécurisation de votre projet

Nous vous accompagnons à chaque étape de votre projet. A partir d'analyses de vos émissions, nous sommes capables de vous recommander rapidement la meilleure technologie répondant à vos besoins. Nos solutions sont testées dans différentes activités et sont adaptables à des demandes spécifiques.

Etude de faisabilité



Conformité réglementaire

Meilleures Techniques Disponibles (MTD)

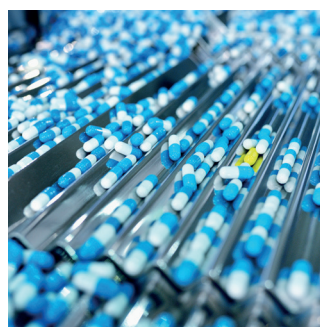
En accord avec la Directive des Emissions Industrielles, l'adsorption par régénération thermique et la condensation cryogénique sont les deux technologies conseillées pour la plupart des industries. Avec un taux de récupération **autour de 99 %**, nos solutions vous permettront d'être en conformité avec la réglementation sans émissions additionnelles (dioxines).

Notre offre

Air Liquide vous propose :

- une sélection de technologies et d'équipements nécessitant l'utilisation d'azote grâce à des partenariats avec des sociétés d'ingénierie,
- le calcul de la quantité d'azote nécessaire pour traiter vos VOC,
- le dimensionnement du réseau azote pour le transfert azote liquide ainsi que l'installation de distribution,
- la fourniture d'azote,
- notre expertise (analyse des VOC, analyse des données, sélection de la technologie et du partenaire),
- et la coordination de votre projet (si souhaitée).

Applications



- Pharmacie
- Chimie fine
- Raffineries et terminaux
- Emballages

- Pétrochimie
- Recyclage de solvants
- Autres industries

Nous contacter

Air Liquide France Industrie

Service Client

Tél. **09 70 25 00 00**

Service gratuit
* prix appel

contact.alfi@airliquide.com

fr.airliquide.com



Air Liquide France Industrie. Société Anonyme au capital de 72.453.120 euros.
Siège Social : 6 rue Cognacq Jay, 75007 PARIS. RCS PARIS 314 119 504